



Bac 2023 : le ministère publie des programmes de spécialités « resserrés », mais pas dans toutes les disciplines

Les programmes des épreuves de spécialité du mois de mars sont dénoncés comme trop lourds par les enseignants. Malgré la promesse de Pap Ndiaye, toutes les matières n'ont pas fait l'objet d'allègements. De nombreux enseignants ont déchanté en découvrant, vendredi 30 septembre au soir, le Bulletin officiel de l'éducation nationale dévoilant les nouveaux programmes des épreuves de spécialité du baccalauréat. Le ministre de l'éducation nationale, Pap Ndiaye, en annonçant que les épreuves auraient lieu du 20 au 22 mars en dépit des critiques de la communauté éducative sur la précocité de ces dates, avait assuré les enseignants de son attention à leurs « inquiétudes » quant à la lourdeur des programmes et avait promis de les « resserrer » pour « garantir les meilleures conditions de passation de ces épreuves ».

A cet égard, les treize spécialités ne sont pas toutes logées à la même enseigne. Certaines disciplines ont été allégées de chapitres ou de notions à traiter avant le mois de mars, comme langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER), sciences de la vie et de la terre (SVT), physique-chimie, ou sciences économiques et sociales (SES). Dans ces trois dernières matières, les modifications s'ajoutent à celles déjà entérinées à l'été 2021 par rapport au programme initial, présenté en février 2020.

Les enseignants estiment cependant ces allègements trop marginaux et insuffisants pour permettre des apprentissages sereins jusqu'au mois de mars. En SVT, par exemple, l'item retiré représente environ deux heures de cours, d'après les enseignants.

« Complètement démesuré »

« Le programme attendu reste complètement démesuré et en total décalage avec la réalité des rythmes d'apprentissage d'élèves de lycée regrette aussi, dans un communiqué, l'association des professeurs de SES, matière dans laquelle un des huit chapitres a été retiré des attendus. Pire encore, pour les enseignants ayant commencé par ce chapitre, il n'y aura aucun aménagement. »

En physique-chimie, deux parties ont été retirées du programme. « Cela représente environ six heures de cours, donc nous gagnons une semaine », a calculé Damien (qui souhaite rester anonyme), professeur agrégé de physique-chimie dans un lycée du Pas-de-Calais. Selon lui, il en aurait cependant fallu davantage : « Depuis cet été je repasse mon travail à la moulinette pour grappiller quelques minutes ici et là. Je sais déjà que j'ai peu de chances de boucler le programme et, si je le fais ainsi, je sais que seuls quelques élèves seront capables de réellement s'approprier le contenu. »

Les enseignants d'autres matières ont, eux, plongé dans l'incompréhension en découvrant un programme « resserré » identique à celui qu'il était déjà. En mathématiques (spécialité de 37,5 % des terminales en 2021), le programme avait été modifié l'an dernier mais les demandes d'allègements des professeurs sont restées lettre morte cette année.

En humanité, littérature et philosophie (HLP, 10 % des terminales) et en histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP, prise par 28 % des terminales), les programmes des épreuves de spécialité n'ont fait l'objet d'aucune modification dans le dernier Bulletin officiel, ni depuis la mise en œuvre du « nouveau baccalauréat ».

« Impossible à "boucler" en six mois »

« La majorité des [enseignants d'HGGSP] s'accorde à trouver [le programme] tout à la fois passionnant, et exigeant et... impossible à "boucler" en six mois », rappelle le SNES dans un communiqué. Les élèves de cette spécialité « font face à la nécessité d'acquérir des connaissances très pointues » tout en devant « se familiariser avec les méthodes des deux exercices de l'écrit : la dissertation (qui n'existe pas dans le tronc commun en histoire-géographie), et l'étude de document », ajoute le premier syndicat du second degré.

Du côté du ministère, on précise que « le resserrément s'est effectué de différente manière pour chacun des enseignements concernés par les épreuves en prenant en compte l'organisation générale et les thématiques de chacun des programmes ». La Rue de Grenelle souligne par ailleurs que « l'organisation des épreuves elles-mêmes permet plus de choix » pour les élèves dans les sujets. Mais, là encore, des différences existent entre





les spécialités. En HLP, le choix laissé l'an dernier ne figure plus dans les textes . En HGGSP, une possibilité de choix a bien été introduite mais elle ne concerne qu'un seul des deux exercices obligatoires, et ne permet donc pas aux élèves d'être moins prêts sur un thème du programme.

Outre le manque d'anticipation et la rupture d'égalité entre les candidats en fonction des spécialités choisies, les enseignants déplorent les conséquences de cette promesse non tenue sur la crédibilité de la parole publique aux yeux des lycéens des matières dont le programme n'a pas bougé. Le ministre de l'éducation nationale, Pap Ndiaye, avait en effet tenu à écrire personnellement aux élèves en rédigeant – fait rare – le 22 septembre un courrier qui leur était destiné et dans lequel il leur promettait des allègements afin qu'ils aient « plus de temps pour approfondir les notions étudiées ». Une lettre que les enseignants avaient été chargés de transmettre aux élèves.

« Le ministre nous a demandé d'annoncer quelque chose à de futurs citoyens de 17-18 ans, annonce annulée dans les faits une semaine plus tard » , dénonce ainsi Thibaut Poirot, enseignant d'HGGSP dans la Marne, dans un message Twitter.

